

# PLACARD DORÉ POUR MICHEL DELPUECH



Éloigné de mon PC par quelques vacances et des activités saisonnières, je vous propose pour mon retour un sujet qui ne requiert aucun développement et qui présente un autre avantage : rassurer mes fidèles « followers », ces derniers s'inquiétant peut-être de mon silence. Pratique pour une reprise, le double Effet Kiss Cool en quelque sorte !

J'avais pourtant en chantier quelques sujets attrayants comme la conférence du Président, mais j'aurai l'occasion d'y revenir tant les points abordés au cours de ce One man show ont été nombreux et, vu leur étalement dans le temps, destinés à réapparaître au devant de l'actualité. J'en reviens donc à l'objet de ce billet, la sanction exemplaire infligée au Préfet de Police de Paris, désigné par M. Castaner (son chef et ministre de l'intérieur) comme unique responsable des émeutes du 16 mars 2019.

Beaucoup de français épris de justice ont été choqués par son limogeage. « *Encore un fusible qui saute* » pouvait-on entendre à droite comme à gauche. C'est pourtant la règle dans les hautes sphères du pouvoir. Ces mêmes français choqués, se sont interrogés sur le devenir de ce brave homme que certains voyaient déjà à la rue. Mais c'est mal connaître le statut des Préfets dits territoriaux. Pour ce corps tout a été prévu en cas de couac. M. Delpuech (66 ans) aurait pu être mis à la retraite. Il aurait pu tout aussi bien continuer sa carrière sans affectation (la moitié des préfets sont dans ce cas) voire être nommé chargé de mission (aux attributions mal définies). Vu son grand âge tout le monde pensait que l'option retraite serait retenue et constituerait une sanction à minima. Eh bien pas du tout. C'est au contraire un cadeau qui lui été

fait en le nommant Conseiller d'État extraordinaire probablement pour services exemplaires rendus à la nation. Si vous comprenez quelque chose...

L'État porte une grande estime à ses hauts fonctionnaires, serviteurs zélés, et fait même preuve d'une grande bienveillance à leur égard, qu'ils aient fauté ou pas. Attitude qui a révolté bon nombre de nos concitoyens et le journaliste Jean-Michel Apathie; voyez la vidéo de 2'42 ci-dessous :

Photo : Arte 28' – Vidéo Europe N° 1